

Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains (IFDH)

Appel à candidatures à la fonction de directeur/trice (h/f/x)

Le nouvel **Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains (IFDH)** a été créé par la loi du 12 mai 2019 (M.B., 21.6.2019) et veille au respect par la Belgique des droits fondamentaux découlant des conventions internationales qu'elle a ratifiées.

L'Institut a pour mission de formuler des recommandations et donner des avis au gouvernement fédéral, à la Chambre et au Sénat ainsi qu'à tout autre organe officiel, sur la protection et la promotion des droits humains. L'Institut agit d'initiative ou en réponse à une demande.

L'Institut est compétent au niveau fédéral et n'agit que dans les domaines qui ne relèvent pas de la compétence d'autres organismes sectoriels. Une interfédéralisation par le biais d'un accord de coopération est envisagée.

L'Institut recrute un directeur (h/f/x) chargé, sous l'autorité et en collaboration avec le conseil d'administration, de mettre en œuvre les missions et tâches de l'Institut.

Contenu de votre fonction

Avec le conseil d'administration, vous mettez en place l'Institut nouvellement créé.

Vous suivez les actualités, aux niveaux national et international, en matière de droits humains.

Vous êtes responsable du fonctionnement quotidien de l'Institut.

Vous faites rapport au conseil d'administration et assistez la présidence.

Vous êtes en charge de la gestion et du suivi comptable et budgétaire.

En collaboration avec le conseil d'administration, vous établissez le cadre du personnel et la politique des ressources humaines.

Vous dirigez l'équipe de collaborateurs.

Vous proposez l'agenda annuel au conseil d'administration et suivez les échéances comptables, budgétaires, de gestion du personnel ainsi que les obligations nationales et internationales.

Vous êtes et agissez au quotidien comme représentant de l'Institut. À ce titre, vous nouez et entretenez les contacts avec la société civile, les autres organes en charge de la protection des droits humains et le monde politique. Vous gérerez notamment la représentation de l'Institut au Conseil de concertation prévu par la loi organique.

Vous représentez l'Institut au niveau européen et international et dans le réseau des autres institutions nationales compétents en matière de droits humains.

Votre profil :

Le candidat/la candidate à cette fonction doit satisfaire aux exigences générales suivantes :

- être ressortissant/e d'un pays de l'Union européenne;
- être d'une conduite irréprochable;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Il est en outre nécessaire :

- d'être titulaire d'une licence/maîtrise (deuxième cycle), dans une discipline en lien avec la fonction, et d'un certificat d'équivalence si vous avez obtenu votre diplôme dans un autre pays que la Belgique ;
- avoir des compétences et une expérience dans le domaine des droits fondamentaux ;
- d'avoir un niveau C1, oralement et par écrit, à tout le moins en français, néerlandais et anglais, ou être prêt à atteindre ce niveau dans l'année suivant votre recrutement. Ce niveau sera attesté par vos diplômes ou certificats (y compris Selor ou British Council...).

En outre, vous disposez :

- d'une connaissance des droits humains aux niveaux national et international, en faveur de la promotion et de la protection desquels vous êtes activement engagé/e ;
- d'une expérience de gestion, de préférence au sein d'une organisation en lien avec le monde politique, le monde judiciaire et/ou la société civile ;
- d'une connaissance des bases de la gestion financière et des ressources humaines, et vous êtes disposé/e à acquérir la maîtrise des règles spécifiques de la gestion budgétaire et statutaire;
- de qualités de communicateur/trice;
- de qualités d'organisateur/trice capable de motiver une équipe.

Notre offre

- Un job passionnant, dans une nouvelle institution prête à innover, où vous évoluerez en collaboration avec des personnes partageant votre enthousiasme;
- Une collaboration statutaire de niveau A4, dont le degré exact dépendra de votre ancienneté (échelle statutaire barémique A4 : 43.807,00 – 66.202 EUR (100 %) - Indexé (1.7410) : 76.268 EUR – 115.258 EUR) ;
- Le mandat est limité à six ans, conformément à loi qui exige que le poste de directeur/trice doit alterner entre personnes de rôles linguistiques différents ;
- Un ensemble attrayant d'avantages extra-légaux :
 - Assurance hospitalisation ;
 - Allocation linguistique ;
 - Indemnité de transport ou gratuité des transports en commun pour le déplacement domicile/lieu de travail ;
 - Allocation de formation ;
 - Outils de communication et télétravail, tel GSM ;
 - Chèques-repas (après une période de 3 mois).

Égalité des chances et diversité

L'Institut mène une politique active de lutte contre la discrimination dans tous les domaines de la gestion des ressources humaines. L'Institut veille à assurer en son sein la diversité, l'inclusion, l'égalité des chances et la sécurité pour tous.

Candidats ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou une maladie?

Vous pouvez solliciter une adaptation de la procédure de sélection, y compris si vous ne disposez pas de certificat attestant de votre situation. Donnez-nous une description de votre handicap, trouble d'apprentissage ou maladie et indiquez également quelles adaptations seraient en mesure de vous aider.

Procédure d'examen

Une présélection des candidatures reçues sera effectuée sur la base des dossiers de candidature introduits.

Les candidats qui répondent le mieux au profil recherché seront invités à participer aux autres étapes du processus de sélection.

Les épreuves sont organisées par une commission d'examen composé d'au moins trois personnes.

Les épreuves consistent en une évaluation des connaissances de la matière et une évaluation des compétences génériques et spécifiques requises.

L'examen se déroule en deux phases : un test écrit sur la matière, et ensuite un test oral avec une partie sur la connaissance et une partie sur les compétences et exigences requises pour la fonction.

Le premier test écrit portant sur la connaissance de la matière débouche sur une évaluation sur 15 points. Pour être admis au test suivant, le candidat doit obtenir 7,5 points. Cette partie sera suivie d'une épreuve orale sur la matière (valant pour 5 points). Sur l'ensemble, l'épreuve relative à la connaissance (parties écrite et orale) fait l'objet d'une évaluation sur 20 points. Pour réussir, le candidat doit obtenir un minimum de 12 points.

Une seconde partie orale s'ensuit, permettant de vérifier si le candidat a les compétences génériques et spécifiques requises. L'évaluation se fait au regard des critères du profil prédéterminé. L'évaluation de la candidature débouche sur l'attribution de mentions « appropriée », « moins appropriée » ou « inadaptée ».

Un rapport est établi à la fin des épreuves, avec le classement des candidats et le résultat obtenu par chaque candidat. Ce classement compte 3 groupes : A = approprié et réussi, B = moins approprié et réussi, C = pas approprié et/ou non réussi. Le cas échéant, chaque groupe et chaque classement final sont établis en fonction du nombre total de points obtenus. Dans le cas d'un *ex aequo* au sein d'un même groupe, le jury établira un nouveau classement basé sur les qualifications propres à chaque candidat.

Les règlements d'examen et la composition du jury d'examen peuvent être obtenus sur demande écrite adressée (par email) aux secrétaires de l'Institut.

Compte tenu des mesures Covid-19, il est possible que les épreuves doivent se dérouler on-line. Elles seront en tout état de cause adaptées aux règles sanitaires qui sont alors en vigueur.

Comment introduire sa candidature :

Les candidatures doivent être introduites au plus tard **15 novembre 2020** à minuit.

L'inscription se fait, sous peine d'irrecevabilité, exclusivement par un courriel adressé à Muriel Clavie et Willem Debeuckelaere, secrétaires. La demande n'est recevable que si elle est accompagnée de :

- une copie des certificats d'études ou des diplômes requis;
- un curriculum vitae détaillé;
- une lettre de motivation.

Il sera accusé réception de votre e-mail.

Si vous ne le recevez pas dans les 24 heures suivant votre envoi, il y a lieu de contacter immédiatement par téléphone le secrétaire de votre « rôle » linguistique.

Pour plus d'informations, l'un ou les deux secrétaires peuvent être contactés, en néerlandais (Willem.Debeuckelaere@ugent.be (tél. 0479 624 766)) ou en français (muriel.clavie@icloud.com (tél. 0475 760 156)).

Règlement général sur la protection des données :

L'Institut, conformément au règlement général sur la protection des données, ne traitera que les données à caractère personnel nécessaires au recrutement et à l'évaluation de la compétence du candidat pour le poste. Celles-ci ne sont conservées que pour justifier la décision à prendre.